

Changer la destination d'un local

Je transforme un local d'habitation en local commercial, quelles sont mes démarches ?

Modification de l'aspect extérieur ou des structures porteuses (façade, ouvrant,...) ?

Oui

Aménagement extérieur

Permis de Construire (PC)

Document à fournir en 7 exemplaires ⁽²⁾

- [CERFA 13409*11](#) ⁽¹⁾
- PC 39
- PC 40

Délai de réponse
2 mois maximum

Non

Aménagement extérieur

Autorisation de Travaux (AT)

Document à fournir en 4 exemplaires
CERFA 13824*01 ⁽¹⁾

Délai de réponse
4 mois maximum

+

Déclaration Préalable (DP)

Document à fournir en 5 exemplaires ⁽²⁾
[CERFA 13404*10](#) ⁽¹⁾

Délai de réponse
2 mois maximum

⁽¹⁾ Les numéros des CERFAS peuvent être amenés à être modifié. Vérifier l'intitulé des CERFAS avant de les remplir.

⁽²⁾ Peuvent être déposés en ligne sur <https://ideau.atreal.fr/>

CONTACT

Service Urbanisme

urbanisme@pontsaintesprit.fr ou au 04 66
90 34 00 (accueil Citézen)
Demande de rendez-vous accessible
depuis le site internet de la commune
Rubrique Mes démarches

Pour une aide financière*

Urbanis

urbanis.fr

04 66 39 09 98

opahpse@mairiepse.fr

* au titre du ravalement de façade (hors devanture commerciale uniquement)